PROGRAMME DE FORMATION

ÉVACUATION

Guide-file, serre-file et coordination - Mise en sécurité des occupants

ORGANISER LA MISE EN SÉCURITÉ

Guider, vérifier et transmettre les informations aux secours.

DURÉE	MODALITÉ	EFFECTIF	FORMATION
3 h 30	Présentiel	Selon le site	Non certifiante

Finalité : Contribuer à l'évacuation ou à la mise en sécurité des occupants selon les consignes du site et transmettre les informations utiles au coordinateur et aux secours.

01 IDENTIFICATION DE LA FORMATION

INTITULÉ	DURÉE
ÉVACUATION	3 h 30 - une demi-journée
HORAIRES INDICATIFS	**EFFECTIF**
Créneau défini avec l'établissement	Selon le site et le devis
TARIFICATION	**LIEU**
Tarif : sur devis	Auxerre ou sur site, selon la session

02 PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Public : salariés et agents désignés pour guider l'évacuation, vérifier les zones ou coordonner la mise en sécurité.
- Prérequis : aucun ; disposer des consignes et plans de l'établissement.
- Le contenu et l'effectif sont adaptés au site, à son activité et à la population accueillie.

Préparation obligatoire avec le site : consignes, plans, cheminements, points de rassemblement, personnes nécessitant une assistance et organisation interne. L'exercice des stagiaires est distinct d'un exercice général de l'établissement, à convenir au devis.

DATES, INSCRIPTION ET DEVIS
07 85 99 60 43 - cfts.groupe@gmail.com
CFTS - 6 rue du Colonel Rozanoff - 89000 Auxerre

Tarifs HT - TVA non applicable. Intra-entreprise : sur devis uniquement.

03 OBJECTIF DE FORMATION

Contribuer à l'évacuation ou à la mise en sécurité des occupants selon les consignes du site et transmettre les informations utiles au coordinateur et aux secours.

04 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Reconnaître l'alarme et appliquer les consignes locales.
- Distinguer les missions de guide-file, de serre-file et du coordinateur.
- Identifier les cheminements, les sorties et le point de rassemblement.
- Prendre en compte les visiteurs et les personnes nécessitant une assistance.
- Effectuer un recensement et signaler les personnes manquantes ou mises en sécurité.

05 COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Organisation : répartition des rôles, connaissance des consignes et choix du cheminement.
- Action : guider sans s'exposer, vérifier les zones accessibles et transmettre un état de situation.

06 CONTENU DE LA FORMATION

CONSIGNES ET RÉPARTITION DES MISSIONS

- Alarme et alerte ; risques des fumées ; conduite à tenir selon les consignes.
- Guide-file : conduire vers une sortie sûre. Serre-file : vérifier uniquement les zones accessibles sans exposition. Coordinateur : centraliser et transmettre les informations.

RECONNAISSANCE DES LOCAUX

- Lecture des plans ; sorties, itinéraires de remplacement et point de rassemblement.
- Organisation de l'assistance ; espaces d'attente sécurisés ou équivalents lorsqu'ils sont prévus ; transmission de leur occupation.
- Prise en compte des visiteurs, intervenants extérieurs et contraintes du site.

MISE EN SITUATION ET DÉBRIEFING

- Exercice encadré des stagiaires : guidage, vérification, recensement et compte rendu.
- Ne pas emprunter un cheminement enfumé ; ne pas retourner dans les locaux ; appliquer les consignes d'usage des ascenseurs.
- Analyse des écarts ; pistes d'amélioration et informations à consigner dans le registre concerné.

07 MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports courts, échanges et études de situations propres à l'établissement.
- Démonstrations, entraînements pratiques et mises en situation encadrées.
- Débriefing collectif, correction des pratiques et identification des points d'amélioration.

Tarifs HT - TVA non applicable. Intra-entreprise : sur devis uniquement.

08 ORGANISATION ET MOYENS MATÉRIELS

SALLE Espace pour la présentation des consignes et le débriefing.	**DOCUMENTS DU SITE** Plans, consignes, liste des zones et organisation des équipes d'évacuation.
PARCOURS PRATIQUE Reconnaissance sur le site et mise en situation préparée avec le responsable.	**SÉCURITÉ DE L'EXERCICE** Scénario encadré ; déclenchement d'alarme ou exercice général seulement selon l'accord prévu.
FORMATEUR Intervenant compétent en prévention incendie et organisation de l'évacuation.	**TRAÇABILITÉ** Émargement, évaluation des acquis ; date, observations et améliorations de l'exercice.

09 ÉVALUATION ET VALIDATION

- Positionnement initial par questionnement sur les consignes et les risques du site.
- Évaluation formative par observation des exercices et des comportements ; vérification des objectifs lors d'une mise en situation.
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation ; recueil de satisfaction.
- Formation non certifiante donnant lieu à une attestation CFTS de fin de formation.
- Les exercices et essais réglementaires restent à organiser par l'employeur. Lorsqu'elles sont applicables, les dispositions de l'article R. 4227-39 prévoient une périodicité au moins semestrielle et leur consignation.

10 ACCESSIBILITÉ ET QUALITÉ

- Les besoins d'aménagement sont étudiés avant la session. Les exercices sont adaptés aux participants et aux conditions du site, sans compromettre la sécurité.
- Contact handicap : Julien Henry, 07 85 99 60 43 - cfts.groupe@gmail.com.
- CFTS est certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation ». Une enquête de satisfaction est réalisée en fin de session.

11 RÉFÉRENCES

Code du travail : dispositions relatives à la prévention et à la sécurité incendie

INRS : évacuation, intervention et consignes de sécurité

INRS ED 6230 : consignes de sécurité incendie et plans associés

12 INSCRIPTION ET INFORMATIONS

CFTS - 6 rue du Colonel Rozanoff - 89000 Auxerre
07 85 99 60 43 - cfts.groupe@gmail.com

Dates, places et modalités : contacter CFTS. Inscription après vérification des prérequis et confirmation de la session. Délais selon le calendrier et les disponibilités.

Sur devis : effectif, locaux, matériel et modalités pratiques définis avant la session.

Tarifs HT - TVA non applicable. Intra-entreprise : sur devis uniquement.